

EPÉE D'OFFICIER D'ÉTAT-MAJOR Modèle du règlement du 1er Vendémiaire An XII avec son ceinturon de basane verte

Collection du Musée provincial du Caillou

C'est exposé au Musée du CAILLOU.



EPÉE D'OFFICIER D'ÉTAT-MAJOR.

A la suite de l'intéressante étude de notre fidèle collaborateur, Serge DELLOYE, sur les officiers d'ordonnance de NAPOLÉON en 1815, l'occasion est belle pour nous de vous présenter l'un des récents achats de notre Société.

Elle permettra aussi à nos membres "critiques" de se rendre compte que l'action de la S.B.E.N. est permanente pour augmenter judicieusement les collections du Musée du Caillou.

Cette arme a été achetée en vente publique, à l'Hôtel DROUOT, à PARIS, en octobre 1993 (lot n°124).

Il s'agit d'une épée d'aide de camp ou d'officier d'étatmajor telle que décrite par le règlement de Vendémiaire An XII.

C'est, en effet, le 1er Vendémiaire An XII (soit le samedi 24 septembre 1803) que paraît le "règlement sur les uniformes des généraux, des officiers des états-majors des armées et des places, des officiers du corps du génie, des inspecteurs aux revues, des commissaires des guerres, des officiers réformés, des officiers jouissant de la solde de retraite, des officiers de santé et des membres de l'administration des hôpitaux militaires". Bref, en un mot, de tous les officiers qui ne faisaient pas partie d'un corps de troupe!

Bien sûr, il ne sera question, ici, que des quelques lignes du règlement intéressant la présente épée.

Pour les officiers d'état-major, il est dit "qu'à pied, ils pourront porter une épée dont la lame sera plate, la poignée, la garde et les garnitures, en métal doré et le fourreau noir".

Comme cela est presque toujours le cas, il faut reconnaître que la description de l'arme est des plus sommaires!

Ajoutons quand même qu'un certain nombre de planches sont jointes au règlement, qui font mieux comprendre l'intention du législateur, et sont heureusement là pour nous apporter quelques précisions complémentaires.

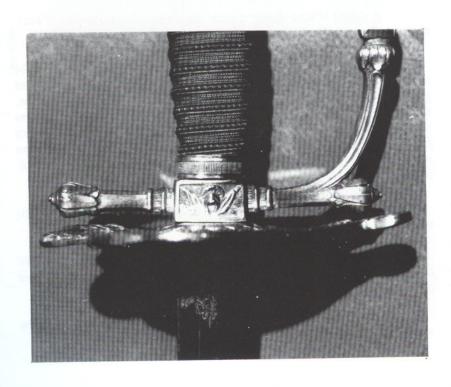
La monture, en bronze doré est dite "à la française", ce qui, dans le langage du Directoire ou du Consulat désigne une arme à branche simple et quillon double surmontant un plateau en forme de lyre.

La fusée est entièrement filigranée de cuivres, dorés de grosseurs différentes.

Le pommeau est en forme de casque à l'antique.

A l'autre extrémité de la fusée, **l'écusson**, traversé par la soie, sert d'embase tant aux quillons qu'à la branche principale .

Le motif de cet écusson est un casque de hoplite posé sur deux drapeaux en sautoir, ce qui est l'attribut typique des officiers d'état-major et des aides de camp.



La branche principale rejoint le pommeau et s'insère dans le ventail du casque par un crochet. Un parallélépipède, dont les faces sont taillées en pointe de diamant, en constitue l'ornement médian et relie les deux demi-branches qui jaillisent d'une corolle de feuillage. Ces branches se terminent par une tête de lion dont la gueule tient le crochet (elle regarde donc le pommeau).

Les deux quillons forment la croisière qui caractérise l'épée dite " à la française". Ils sont ciselés comme l'ensemble de la monture et se terminent par de simples fleurons.

Enfin **le plateau** de garde est ovale et plat, ciselé sur le pourtour, tant du côté lame que du côte monture. L'avant du plateau est échancré en forme de lyre pour dégager le quillon de garde.

La lame de notre épée a sa section en forme de losange. Elle est donc à double tranchant et présente quatre faces. Ceci est une particularité, car "normalement" les lames losangées sont réservées aux épées d'officiers généraux! Les officiers d'état-major ayant, eux, une lame plate, le plus souvent à dos, avec un petit pan creux sur chaque face. Notre lame est bleuie au tiers et est décorée de quelques motifs floraux dorés.

Le fourreau est en cuir noir, verni, orné de deux garnitures en laiton doré.

Notre épée est présentée - ce qui est rare - avec son ceinturon en basane verte doublée de peau de chamois blanche.

C'est bien évidemment grâce aux fiches documentaires sur "les armes blanches militaires françaises" établies par Christian ARIES que nous avons su être aussi précis dans nos commentaires descriptifs de cette acquisition récente du Musée du Caillou.

Jean-Jacques PATTYN